

2023



# FORUM DES JEUNES SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET AU BURKINA FASO

*1ère édition*

Thème :

Gouvernance multi-partie prenante de l'Internet :  
Rôles et responsabilités des acteurs clés.

## RAPPORT GENERAL



1<sup>ère</sup> édition

# FORUM DES JEUNES SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET AU BURKINA FASO (Youth IGF)

**Thème :**

**Souveraineté numérique et cybersécurité au Burkina Faso**

## RAPPORT GENERAL

Décembre 2023

## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. A PROPOS DE L'INITIATIVE POUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET AU BURKINA FASO (IGF-BF) .....</b>	<b>4</b>
<b>2. PARTENAIRES DE LA 1<sup>ère</sup> EDITION DU YOUTH IGF AU BURKINA FASO .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1. Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI).....</b>	<b>6</b>
<b>2.2. Nouvelles Expertises Techniques (NExT's).....</b>	<b>6</b>
<b>2.3. L'Université Baba Coulibaly (Ex. Institut Supérieur des Filières Professionnalisantes, ISFP), .....</b>	<b>7</b>
<b>2.4. Regroupement des Organisations Professionnelles des TIC (ROP-TIC) .....</b>	<b>7</b>
<b>3. CONTEXTE GENERAL DE LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET AU BURKINA FASO.....</b>	<b>8</b>
<b>4. OBJECTIFS DU FORUM.....</b>	<b>8</b>
<b>5. DEROULEMENT DU FORUM.....</b>	<b>9</b>
<b>5.1. L'Ecole sur la Gouvernance de l'Internet (EGI) .....</b>	<b>9</b>
<b>5.2. Le forum public .....</b>	<b>10</b>
<b>6. RESUMES DES ECHANGES .....</b>	<b>13</b>
<b>6.1. Technologies émergentes et enjeux de la gouvernance de l'Internet .....</b>	<b>13</b>
<b>6.2. Sécurité numérique et protection de la vie privée .....</b>	<b>15</b>
<b>6.3. Responsabilités des plateformes et des Usagers.....</b>	<b>16</b>
<b>6.4. Juridiction nationale et transfrontalière du cyberspace .....</b>	<b>16</b>
<b>7. POINTS CLES ET RECOMMANDATIONS DU FORUM.....</b>	<b>18</b>
<b>7.1. Points clés .....</b>	<b>18</b>
<b>7.2. Recommandations.....</b>	<b>18</b>
<b>8. CONCLUSION .....</b>	<b>19</b>
<b>9. REMERCIEMENTS .....</b>	<b>19</b>

## AVANT-PROPOS

C'est avec un immense plaisir que nous présentons ce rapport général de la première édition du Forum des Jeunes sur la Gouvernance de l'Internet dénommée Youth IGF, tenu à Bobo-Dioulasso, ville emblématique et capitale économique du Burkina Faso, du 14 au 16 décembre 2023. Cette rencontre a réuni une diversité remarquable de jeunes engagés, d'experts passionnés et de représentants de la société civile autour du thème général: « Gouvernance multi-partie prenante de l'Internet : Rôles et responsabilités des acteurs clés. »

Cette initiative, organisée par IGF-BF a été une plateforme d'échange et de réflexion, un espace de dialogue privilégié des jeunes pour discuter des enjeux, des défis et des opportunités liés à l'Internet dans un contexte local, régional et mondial.

À travers ce rapport, nous aspirons à capturer et à transmettre la richesse des discussions, des idées novatrices et des perspectives éclairées qui ont émané de ces moments de partage et d'apprentissage collectif. Les différentes sessions et ateliers ont été l'occasion d'explorer en profondeur des sujets cruciaux, d'identifier des solutions innovantes et de susciter des recommandations tangibles pour favoriser une gouvernance de l'Internet inclusive, équitable et éclairée.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers chaque participant, intervenant, modérateur et partenaire qui a contribué de manière significative à la réussite de cet événement. Leur engagement, leurs idées et leur énergie ont été essentiels pour faire de ce forum un espace dynamique et enrichissant.

Nous espérons que ce rapport servira de document de référence pour tous ceux qui s'intéressent à la gouvernance de l'Internet et qui cherchent à comprendre les perspectives émergentes des jeunes concernant cet enjeu crucial pour notre société.

Enfin, nous formulons le vœu que les idées et recommandations émises lors de ce forum puissent trouver écho auprès des décideurs, des acteurs politiques et de la société civile, afin de favoriser des actions concrètes et inclusives pour un Internet plus sûr, plus accessible et plus juste pour tous.

Nous vous invitons à parcourir ce rapport avec attention et à en tirer des enseignements précieux pour l'avenir de la gouvernance de l'Internet.

Cordialement,

Bureau exécutif de l'Initiative pour la Gouvernance de l'Internet au Burkina Faso (IGF-BF)

## 1. A PROPOS DE L'INITIATIVE POUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET AU BURKINA FASO (IGF-BF)



L'Association Initiative pour la Gouvernance de l'Internet au Burkina Faso (IGF-BF) est une Association Burkinabè à but non lucrative et apolitique, créée le 11 avril 2017. Régie par la Loi N°064-2015/CNT du 20 octobre 2015 relative à la liberté d'association au Burkina Faso, elle a été officiellement reconnue le 24 mai 2017 sous le récépissé de déclaration d'existence N°0000173601.

IGF-BF a été mise en place sous l'égide de l'organisation mondiale « Internet Governance Forum » (IGF) pour contribuer à l'harmonisation des positions du secteur public, du secteur privé et de la société civile sur le développement de l'accès et la gouvernance de l'Internet au Burkina Faso. A ce titre, elle poursuit naturellement la même vision que l'organisation mondiale IGF tout en supportant et adhérant à toutes ses initiatives.

### • Mission :

IGF-BF a pour mission de fournir un cadre et une structure durable pour un Forum national qui engage l'ensemble des parties prenantes à savoir : Le secteur privé, le gouvernement, la société civile, les législateurs, le monde universitaire, les ligues des consommateurs et tout utilisateur dans un débat national stratégique sur la gouvernance de l'Internet. Cela afin d'assurer l'essor, le développement ouvert, l'évolution et l'utilisation de l'internet pour le bénéfice de toutes et tous à travers le Burkina Faso.

### • Objectif global :

L'objectif global de IGF-BF, est d'assurer la promotion d'un Internet inclusif, participatif et au service du développement de l'ensemble des parties prenantes au Burkina Faso.

### • Objectifs spécifiques :

Plus spécifiquement, elle souhaite :

- Réunir toutes les parties prenantes pour échanger et partager les expériences autour de la promotion de l'utilisation et du développement de l'internet au Burkina Faso ;
- Encourager et promouvoir les environnements réglementaires et les politiques favorisant l'accès, le service universel, la liberté d'expression sur internet et la diversité ;
- Promouvoir les bonnes pratiques sur internet, la sécurité, la protection de la vie privée, la protection des droits de l'homme sur internet, la lutte contre la cybercriminalité ;
- Encourager la participation des Burkinabè aux travaux de l' « Internet Governance Forum » au niveau Ouest africain, africain et mondial et favoriser une participation à tous les projets coopératifs, nationaux ou internationaux, de nature privée ou publique ;
- Favoriser la bonne gestion des ressources internet essentielles (adresses IP, passage de IPV4 à IPV6, serveurs racines, Points d'échange Internet, Registre des noms de domaine du Burkina (.bf), etc..);
- Servir de point focal pour les efforts communs de promotion de l'internet et de la gouvernance de l'internet en tant qu'outil de développement ;
- Promouvoir le traitement adéquat des langues nationales e locales Burkinabè sur Internet ;
- Susciter, préparer et participer à toutes réunions et conférences, groupe de travail et commissions formelles ou informelles, ainsi que tout ouvrage et publication, utilisant ou non les moyens électroniques, notamment internet, conformes à son objet social ;
- Entreprendre toutes activités allant dans le sens de la création d'un environnement favorable, de la démocratisation de l'accès et d'une manière générale visant à promouvoir Internet au Burkina Faso
- Dynamiser la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux, publics et privés poursuivant le même but et les mêmes objectifs ;
- Protéger et informer les utilisateurs de l'internet au Burkina Faso sur leurs droits et devoirs.

### • Moyens d'action

Pour se faire, les moyens d'action de l'association sont :

- L'organisation régulière d'un forum national sur la gouvernance de l'Internet au Burkina Faso incluant toutes les parties prenantes ;
- La participation régulière au forum régional ouest africain, africain et mondial sur la gouvernance de l'internet ;
- L'organisation et la participation à des colloques, forum, formations, réunions et rencontres au Burkina Faso ou à l'international ;
- La mise en place, la gestion et la participation à des groupes de travail, task force ;
- La réalisation d'études relatives à la gouvernance de l'Internet ;
- L'organisation de débats par voies électronique et physique ;
- Tout autre moyen concourant à l'objet de l'association.

IGF-BF fonctionne autour d'une Assemblée générale, d'un bureau exécutif de 09 membres, d'un secrétariat exécutif et de commissariats aux comptes.

## 2. PARTENAIRES DE LA 1<sup>ère</sup> EDITION DU YOUTH IGF AU BURKINA FASO

Cet événement a bénéficié des soutiens multiformes de plusieurs partenaires (personnes physiques et morales) qui militent pour un comportement éthique et responsable des jeunes sur Internet. Ce sont :

- ⊙ Le Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques (MTDPCE), assurant la présidence du Forum ;
- ⊙ L'Autorité de régulation des Communications électroniques et des postes (ARCEP), parrain du Forum
- ⊙ L'Assemblée Législative de Transition (ALT) du Burkina Faso, donatrice ;
- ⊙ L'Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI) ;
- ⊙ La société Nouvelles Expertises Techniques (NeXT's) ;
- ⊙ L'Université Baba Coulibaly de Bobo-Dioulasso (Ex. Institut Supérieur de Filières professionnalisantes, ISFP) ;
- ⊙ Le Regroupement des Organisations Professionnelles des TICs (ROP-TIC).



Figure 1: Photos de famille de quelques partenaires (De gauche à Droite: ABDI, Président IGF-BF, ROPTIC, 2xNEXT'S, ISFP, SG-IGF)

Pour cette première édition, outre les partenaires étatiques, quatre (04) structures ont accompagné l'organisation de cet évènement. Ce sont :

## 2.1. Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI)



L'Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI) est une organisation de la société civile burkinabè, à but non lucratif, apolitique et laïque, créée par les acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication en vue de contribuer au développement de l'Internet au Burkina Faso.

Par délégation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), elle assure la fonction d'opérateur du registre des noms de domaine de premier niveau « .bf », la coordination de la migration des adresses IPv4 vers IPv6 et la gestion du fonds de soutien au développement de l'Internet au Burkina Faso.

L'ABDI est administrée par une Assemblée Générale, un Conseil d'administration et un Secrétariat Exécutif.

ABDI a soutenu ce forum par la mise à disposition de la logistique de projection et la participation effective de son Secrétaire Exécutif, M. Izaï TOE, comme modérateur des débats.

## 2.2. Nouvelles Expertises Techniques (NeXT's)



Nouvelles Expertises Techniques (**NeXT's**) est une société Burkinabè créée en 2014, et spécialisée dans les services en Ingénierie Informatique, Énergétique et Télécom.

Société innovante d'une dizaine d'années d'expériences avec une quarantaine de collaborateurs, NeXT's propose des solutions adaptées pour accompagner ses clients dans leur recherche permanente de performance.

Constituée en trois (03) Business Unit que sont le Conseil, la Technologie et l'Énergie, elle est intervenue dans plusieurs projets d'envergure nationale comme les deux PAV (Ouaga et Bobo), le point d'échange Internet (IXP), etc. NeXT's a également installé la première salle serveur aménagée selon les normes pour l'ANPTIC au Burkina Faso. Elle est de nos jours leaders du marché des salles serveurs au Burkina Faso avec près d'une dizaine de sites aménagés.

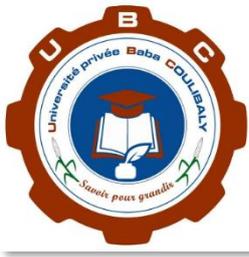
NeXT's a pour objectif d'apporter une solution sur mesure grâce à une équipe d'ingénieurs et de techniciens qualifiés et certifiés quel que soit le projet tout en respectant votre budget.

- VISION : Être L'entreprise de référence dans le domaine de l'ICT et l'énergie qui impacte la création de valeur
- MISSION : Intégrer des solutions technologiques pour créer de la valeur dans votre organisation
- VALEURS : Professionnalisme /Respect des engagements/Satisfaction Clients/ Promotion du capital humain .

Contact : 25 50 64 31 - Site web : <https://www.nexts.bf/>

La société NeXT's a contribué à la réussite de cet évènement par une aide financière et la participation effective de son Directeur Général, M. Stéphane SANOU accompagné de la Responsable Commerciale, Rosine GANOU.

### 2.3. L'Université Baba Coulibaly (Ex. Institut Supérieur des Filières Professionnalisantes, ISFP),



L'ISFP, devenu **Université Baba Coulibaly (UBC)** est un établissement privé d'enseignement supérieur technique et professionnel, ouvert par arrêté ministériel n°2003/202/MESSRS/SG/DGESRS/DES du 11 septembre 2003.

L'Institut Supérieur des Filières Professionnalisantes (ISFP), est implanté dans la ville de Bobo — Dioulasso sur deux sites : le siège, situé à Bobo-Dioulasso dans l'arrondissement N°7, secteur 29 Belleville, côté ouest de l'aéroport international de Bobo-Dioulasso; tel : 20 97 54 56 / fax: 20 98 48 55.

L'annexe, située à Bobo-Dioulasso dans l'arrondissement N°1, secteur 1 Hamdalaye sise au rond-point du paysan côté nord du stade Wobi dans l'enceinte de l'ex-lycée Féminin Hamdalaye tél : 20 97 05 05.

Son fondateur est Monsieur Baba COULIBALY, enseignant certifié d'anglais de profession.

L'institut s'est toujours soumis au suivi-contrôle des instituts privés d'enseignement supérieur de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur depuis sa création. En témoigne les lettres de félicitation annuelles depuis 2017 du ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour être classé dans la catégorie des instituts offrant de la formation de très bonne qualité.

Son slogan est « **Savoir pour Grandir** ».

L'Institut Supérieur de Formation professionnelle a contribué à la réussite de ce forum par la présence effective du chargé de Communication, M. Adama SOMBIE et d'une trentaine d'étudiants.

### 2.4. Regroupement des Organisations Professionnelles des TIC (ROP-TIC)



Le **ROP-TIC** est un rassemblement interprofessionnel des acteurs et professionnels du numérique (associations, club de professionnels, groupements et regroupements, etc.) de l'espace UEMOA.

Il est composé de OPTIC SENEGAL, FED NUMERIQUE BURKINA, ESTETIC TOGO, CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT NIGER, GOTIC COTE D'IVOIRE, INNOVA LAB GUINEE BISSAU, CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BENIN et ASIM MALI. Il est apolitique et non confessionnel et il est régie par la loi N°64-2015/CNT du 20 octobre 2015 portant liberté d'association au Burkina Faso. Le ROP-TIC est reconnu sous le récépissé de déclaration d'existence d'association N°000001389201.

Le ROP-TIC a pour objectif principal « d'organiser la coopération entre ses membres, et être le moteur de la digitalisation de l'espace UEMOA à travers les entreprises TIC de l'espace UEMOA ». Pour atteindre cet objectif principal, le ROP-TIC se fixe les objectifs spécifiques suivants :

- Être un centre de réflexion et de propositions en vue d'élaborer et d'harmoniser, en commun, les principes et les modalités d'application des obligations des acteurs et professionnels du Numérique ;
- Former, Informer et Défendre les intérêts de ses membres ;
- Aider, directement ou indirectement, ses membres à la réalisation de leurs objectifs et de leur vocation ;
- Représenter ses membres auprès de partenaires régionaux et internationaux ;
- Promouvoir et Développer la culture du Numérique dans l'espace UEMOA comme partout ailleurs ;
- Promouvoir l'investissement dans le numérique ;
- Valoriser l'image des acteurs du Numérique en renforçant l'éthique et la déontologie dans l'acte d'entreprise ainsi que dans la dimension citoyenne ;

- Contribuer activement à la lutte contre les pratiques de concurrences déloyales, de faux, de contrefaçons et de la fraude ;
- Veiller à la cohésion, à la bonne entente entre ses membres et leur apporter assistance ;
- Collaborer avec les structures privées ou publiques, poursuivant des buts similaires ou dont les activités sont complémentaires à celles du ROP-TIC.

Le siège du ROP-TIC est fixé au 1er étage Immeuble Pharmacie Augustine, Ouaga2000, Avenue Mouammar El Khadafi, 01 BP 6652 Ouaga 01 : Ouagadougou au Burkina Faso.

Le ROP-TIC a accompagné IGF par la participation effective de sa secrétaire exécutive Mlle. Mariam ZONGO, aux échanges et recommandations de ce forum.

### 3. CONTEXTE GENERAL DE LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET AU BURKINA FASO

La gouvernance de l'Internet est un sujet complexe qui englobe de nombreux aspects, notamment la régulation, l'accès, la sécurité, et la gestion des ressources liées à Internet. La manière dont chaque pays aborde cette question dépend de ses politiques, de sa législation et de ses infrastructures spécifiques.

Au Burkina Faso, comme dans de nombreux pays africains, la gouvernance de l'Internet est un enjeu crucial en raison de la croissance rapide de l'utilisation d'Internet et des technologies connexes. De façon générale, des efforts sont fournis par le département en charge du numérique dans plusieurs domaines pour un meilleur accès à l'internet. Spécifiquement, dans le domaine de la gouvernance de l'internet :

- Chaque année, il est organisé au Burkina Faso, la semaine du numérique qui permet à différents acteurs d'échanger sur des thématiques clés. La 13<sup>e</sup> édition s'est tenue du 11 au 18 novembre 2023 ;
- Le 16 novembre 2023, l'ABDI a organisé la 3<sup>e</sup> édition du DNS Forum ;
- Le 17 novembre 2023, se tenait la 10<sup>e</sup> édition du Forum national sur la gouvernance de l'Internet, organisée par IGF-BF sur le thème : « Souveraineté numérique et cybersécurité au Burkina Faso ».

Sur le plan continental, l'Afrique est confrontée à des défis similaires, mais aussi à des opportunités en termes de développement numérique. Des initiatives comme l'Union Africaine et l'Alliance pour l'Internet en Afrique (AfricaIGF) visent à promouvoir l'accès universel à Internet, à renforcer la cybersécurité et à encourager le développement des compétences numériques.

À l'échelle mondiale, la gouvernance de l'Internet implique une collaboration entre les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé, la société civile et les utilisateurs finaux. Des forums tels que l'Internet Governance Forum (IGF) facilite le dialogue et la coopération internationale pour aborder les enjeux liés à l'Internet, tels que la neutralité du réseau, la protection de la vie privée, la cybercriminalité et la gestion des noms de domaine et des adresses IP.

L'équilibre entre la régulation pour assurer la sécurité et la protection des utilisateurs et la préservation de la liberté d'expression et de l'innovation reste un défi majeur dans la gouvernance de l'Internet à l'échelle mondiale, africaine et au niveau spécifique du Burkina Faso.

En outre, la jeunesse demeure consommateur de l'Internet au lieu d'en être un acteur principal. Les prises de décisions doivent avoir une approche équilibrée et inclusive pour répondre aux besoins divers et changeants de tous utilisateurs, notamment les jeunes.

**La jeunesse demeure consommateur de l'Internet au lieu d'en être un acteur principal**

### 4. OBJECTIFS DU FORUM

Le forum des jeunes sur la gouvernance de l'internet, dénommé « **Youth IGF** » se veut être une *extension spécifique « jeunesse »* du forum national sur la Gouvernance de l'Internet. C'est dans l'optique de s'adresser spécifiquement à la jeunesse et d'élargir le champ des débats que IGF a décidé l'organisation de ce forum, pour une meilleure implication des jeunes. Cet espace de débat spécifique permet ainsi, de recueillir des idées novatrices en termes de défis et enjeux de la gouvernance de l'internet au Burkina Faso.

Les objectifs poursuivis par cette première édition sont :

- ⊙ Renforcer la visibilité de IGF à travers le pays ;
- ⊙ Promouvoir une utilisation adéquate de l'internet ;
- ⊙ Sensibiliser la jeunesse pour un comportement éthique sur Internet ;
- ⊙ Renforcer la capacité de la jeunesse en matière de gouvernance Internet

## 5. DEROULEMENT DU FORUM

Le forum a été subdivisé en deux événements majeurs que sont : l'Ecole sur la gouvernance de l'Internet (EGI), tenue du 14 au 15 décembre et le forum public (session plénière) tenu le 16 décembre 2023.

### 5.1. L'Ecole sur la Gouvernance de l'Internet (EGI)

L'EGI a été une session de formation de deux (02) jours qui s'est déroulée dans la salle de formation de la Mairie de Dafra, Arrondissement n°5 de la Commune de Bobo-Dioulasso, a regroupé quarante-sept (47) stagiaires dont l'âge varie entre 20 et 35 ans.



Figure 2: Vue des participants (Intervention du Secrétaire exécutif de l'ABDI)



Figure 3: Vue des participants (Mot d'encouragement du Conseiller Spécial du Président du Faso, en charge du digital)

Cette session formation, ayant pour thème : « **Introduction à la gouvernance de l'internet** », a consisté à sensibiliser et renforcer les capacités des jeunes sur les questions essentielles de la gouvernance de l'Internet. A cet titre, plusieurs modules ont été dispensés par trois (03) formateurs de IGF-BF selon le programme ci-dessous :

	Modules	Formateurs
Jour 1 Jeudi 14/12/2023	Introduction à la Gouvernance de l'Internet	M. Drissa DEGNE
	Aspects liés à l'infrastructure de la gouvernance de l'Internet	M. Romain TRAORE
	Cyber sécurité et Gouvernance de l'Internet	M. Drissa DEGNE
Jour 2 Vendredi 15/12/2023	Cartographie des enjeux, des acteurs et des forums de prise de décision de la gouvernance de l'Internet	M. Drissa DEGNE
	Aspects du développement de la gouvernance de l'internet	M. Romain TRAORE
	Acteurs de la gouvernance de l'Internet	M. Hermann OUEDRAOGO
	Travaux pratiques et exposés de groupes : Mise en situation, jeu de rôle des acteurs	M. Hermann OUEDRAOGO

## 5.2. Le forum public

Cette première édition du forum des jeunes sur la gouvernance de l'Internet au Burkina Faso avait pour thème central : « **Gouvernance multi-parties prenante de l'Internet : rôles et responsabilités des acteurs clés** ». Cet événement important destiné au grand public, a regroupé plus de cent soixante-dix (170) participants en majorité des jeunes dans la salle Drissa KONE de la Maison de la Culture Mgr Anselme Titianma SANON de Bobo-Dioulasso.



Figure 4: Vues partielles des participants

Cette plénière s'est déroulée comme suit : (i) Une cérémonie officielle d'ouverture, (ii) des présentations des partenaires de l'évènement, (iv) des communications de panélistes suivi de séances de questions réponses et (v) une cérémonie de clôture.

- **La cérémonie officielle d'ouverture.**

La cérémonie officielle d'ouverture des travaux a été marquée par 04 interventions, sous la maîtrise de cérémonie (MC) de Monsieur Gnama Pako DRABO.

- **Mot de bienvenu de la Délégation spéciale de la Commune de Bobo-Dioulasso** : M. Soma SOULAMA, représentant le Président de la délégation spéciale a dans son allocution, souhaité la bienvenue dans la belle cité de Sya. Il a remercié l'IGF-BF pour le choix de la ville pour abriter cette toute première édition avant d'inviter les participants à rester mobiliser.



Figure 5: (de gauche à droite) le Secrétaire Exécutif de l'ABDI M. Izaï TOE, le représentant des parrains M. Hyacinthe YELEMOIU de la Direction régionale des Hauts-Bassins du ministère de la Jeunesse, le représentant du Président de la délégation spéciale de la Commune de Bobo-Dioulasso M. Soma SOULAMA, le Conseiller spécial en charge du digital de la Présidence du Faso M. TRAORE, le Directeur de Cabinet du gouvernement des Hauts-Bassins représentant Mme La gouverneure de la Régions des Hauts-Bassins M. Higo, Le président IGF-BF M. Hermann OUEDRAOGO et le Directeur Général de NEXT'S, M. Stéphane SANOU.

- **Allocution du président du Comité d'organisation :** Le président IGF-BF, M. Hermann OUEDRAOGO a remercié les autorités pour leur présence effective à cette cérémonie qui témoigne de leur intérêt pour une gouvernance plus vertueuse et inclusive de l'Internet. Après avoir expliqué le choix du thème, il a fait une mention spéciale aux partenaires ainsi que les parrains qui ont permis l'organisation de cet évènement.

- **Allocution des parrains :** l'allocution au nom des parrains a été prononcé par M. Hyacinthe YELEMOIU de la Direction régionale des Hauts-Bassins du ministère de la Jeunesse. Tout en se réjouissant du choix du thème, il s'est adressé spécifiquement à la jeunesse, les invitant à être très actifs dans les débats et suggestions. « En tant que jeunes leaders et acteurs du cyberspace, vous avez le devoir de promouvoir des pratiques responsables en ligne, de respecter la diversité, d'œuvrer pour l'inclusion numérique et de garantir la protection de la vie privée et des droits fondamentaux dans ce monde interconnecté », a-t-il souligné.

- **Discours d'ouverture officielle du Gouvernement des Hauts-Bassins (président de la Cérémonie) :** C'est le Directeur de Cabinet, M. Higo, représentant Mme La gouverneure de la Régions des Hauts-Bassins qui prononcé le discours d'ouverture officielle. Dans son allocution, il a invité l'ensemble des participants à profiter pleinement de cette opportunité d'échange de « partage, de dialogue et de collaboration » afin que cette rencontre soit « une étape décisive vers une gouvernance de l'Internet correspondant à nos valeurs ». Il a ensuite souhaité que les débats ouvrent « la voie à des actions concrètes et à des solutions novatrices pour une gouvernance de l'Internet qui serve au mieux nos intérêts communs ».

- **Les deux (02) communications de IGF-BF**

Les travaux du forum ont démarré par une première communication liminaire de IGF-BF centrée sur la « Présentation générale de l'organisation mondiale Internet Governance Forum (IGF) ». Après avoir rappelé l'historique des Forum sur la Gouvernance de l'Internet depuis sa création en 2006 lors du 2<sup>e</sup> sommet mondial sur la société de l'information (Agenda de Tunis), le Secrétaire général a précisé la définition de la gouvernance de l'internet ainsi que les missions de IGF. Déroulant le fonctionnement de IGF, il est revenu sur le rôle des initiatives régionales et nationales telles que AfricalGF, West African IGF (WAIGF) et IGF-BF qui travaillent à fédérer les propositions en vue de les soumettre au forum mondial.

La seconde communication de IGF-BF a porté sur le sous-thème : « Enjeux et perspectives de la gouvernance de l'Internet : état des lieux des questions émergentes ». Développant cette thématique, le Secrétariat général de IGF-BF a mentionné de prime abord que « l'Internet dépasse aujourd'hui le simple outil de communication qu'il était à ses débuts ». Il a ensuite énuméré

quelques technologies émergentes qui constituent des enjeux majeurs de la gouvernance de l'Internet en faisant le lien avec les nouvelles questions de gouvernance d'internet. Le communicateur a conclu que la gouvernance de l'Internet est un domaine dynamique, et que les perspectives évolueront au fil du temps en réponse aux défis et aux opportunités qui se présentent.

- **La communication de la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL)**

Le Directeur des Systèmes d'information de la CIL a entretenu le public sur le thème : « **Sécurité numérique et protection de la vie privée.** » Dans son exposé, M. Wanogo Malick OUATTARA a d'abord donné des précisions sur les systèmes de collecte des données personnelles à travers Internet avant d'indiquer quelques cas de mauvaise utilisation des TICs et les dangers y afférant. En outre le communicateur a prodigué quelques conseils en se focalisant sur la conduite à tenir pour les victimes de cyberattaques.

- **Communication par le Conseil Supérieur de la Communication (CSC)**

Le CSC a exposé sur le thème : « Responsabilités des plateformes et des Usagers ». Introduisant sa communication, M. Daniel BONZI a indiqué qu' « il ne saurait y avoir de liberté sans responsabilité correspondante ». Il a ensuite défini la notion de responsabilité en précisant l'objet ainsi que les acteurs. Poursuivant son intervention, il s'est attardé sur l'étendue de la responsabilité des acteurs, les manquements récurrents ainsi que les sanctions encourues. Il a terminé son exposé par les compétences des juridictions et lois applicables en concluant que le dispositif juridique de nos pays reste à améliorer pour renforcer le contrôle sur les activités en ligne.

- **Communication par le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Bobo-Dioulasso**

Mme OUBDA W. Amandine Bibiane, juge au Tribunal de grande instance de Bobo-Dioulasso a développé le thème : « Juridiction nationale et transfrontalière du cyberspace ».

En introduction, Juge OUBDA a indiqué que « l'Internet constitue un vecteur de liberté, de distraction, un outil de travail mais il peut aussi être un danger.», poursuivant que l'application du droit dans le cyberspace est souvent rendue difficile pour plusieurs raisons à savoir : le caractère transfrontalier du cyberspace ; les dispositifs législatifs de l'Etat et l'opacité du cyberspace. L'experte a ensuite focalisé son intervention sur deux (02) domaines juridictionnels à savoir : (i) les règles générales de compétence juridictionnelle au plan national en rappelant quelques articles et (ii) les règles de compétence juridictionnelle au regard de la particularité de la cybercriminalité en précisant les théories de détermination de la juridiction compétente qui sont : théorie de l'action , théorie du résultat, théorie de l'ubiquité, théorie de l'accessibilité et théorie de la focalisation.

Elle a conclu en précisant que « les systèmes juridiques s'adaptent tant bien que mal à la naissance et à l'évolution de la cybercriminalité ». Plusieurs solutions ont été élaborées pour déterminer la compétence juridictionnelle. Certaines propositions suggèrent l'érection d'un droit pénal spécifique qui tient compte du caractère sans frontière de l'Internet.

- **La phase des questions et réponses**

Le public a été très attentif aux différents exposés et a pleinement participé à travers des questions et recommandations. C'est ainsi que onze (11) intervenants du public ont pu s'exprimer sur diverses thématiques liées à la sécurité et l'utilisation responsable de l'Internet. Quelques questions : Comment traquer les faux investisseurs ? Existe-t-il des accords entre Etats et promoteurs des réseaux sociaux ? Comment reconnaître les applications et plateformes qui espionnent les utilisateurs : Cas de webcam même sans utilisation. Quelles seraient l'impact de l'IA sur l'emploi ? Comment faire pour ne pas être accros au net ? Existe-il des lois par rapport à l'utilisation de l'internet par les enfants de 0 à 15ans.

Toutes les questions ont été répondues de manière satisfaisante par les panélistes.

- **La cérémonie de clôture**

La clôture du forum s'est déroulée en en trois étapes : la remise des attestations, l'intervention du porte-parole des stagiaires et le mot de remerciement du Président IGF-BF.

Les attestations de formation de la 2<sup>ème</sup> session de l'Ecole sur la Gouvernance de l'Internet ont été remises à chaque stagiaire par les autorités présentes, les panélistes ainsi que les partenaires de l'évènement. Une photo de famille des stagiaires a mis fin à cette séquence.



Satisfaits des connaissances acquises au cours des trois (03) jours, les stagiaires, à travers leur porte-parole, M. DIAO, ont manifesté leur joie et leur engagement à être des ambassadeurs de la gouvernance de l'internet. Ils ont demandé à IGF de les impliquer dorénavant dans toutes les activités de IGF-BF.

En réponse à cette doléance, le président de IGF-BF, a, dans son mot de clôture, rassuré les stagiaires qu'ils sont désormais des ambassadeurs de la gouvernance de l'Internet, et de ce fait, ils seront sollicités par IGF-BF pour participer à d'autres formations et activités diverses. Il les a en outre invités à rester déterminés pour une gouvernance vertueuse de l'internet en conformité avec nos valeurs culturelles. Pour ce faire, « il faut un comportement responsable » sur la toile : a-t-il rappelé.

Le président a terminé ses mots par des remerciements renouvelés aux autorités administratives, aux parrains, aux panélistes, aux organisateurs et à tout le public pour la forte mobilisation et la participation active lors des débats.

## 6. RESUMES DES ECHANGES

Les échanges de ce forum ont été conduits autour d'un seul panel, des interventions diverses, notamment celles des experts du domaine et des questions réponses du grand public. Le résumé des échanges s'établit comme suit :

### 6.1. Technologies émergentes et enjeux de la gouvernance de l'Internet

La gouvernance de l'internet apparait depuis longtemps comme un mot-valise incluant différentes problématiques à la fois politique, culturelle et technique. Les questions qui y sont liées sont disparates. Depuis lors des enjeux historiques sont toujours de mise :

#### ⊙ Les enjeux historiques de la gouvernance de l'Internet

Au nombre des enjeux persistants depuis la création de l'Internet et sa gouvernance, on peut citer :

- La gestion des ressources critiques (l'administration des noms et adresses de l'internet y compris les systèmes de serveurs racines),
- La cybersécurité/Cybercriminalité,
- Les standards techniques,
- La diversité culturelle et linguistique,

- Les droits de propriété intellectuelle.

Outre les enjeux historiques de la gouvernance de l'internet, de nouveaux défis ont vu le jour grâce aux technologies émergentes qui façonnent l'internet et donc sa gouvernance.

### 🕒 Les technologies émergentes

Outre les enjeux historiques de la gouvernance de l'internet, de nouveaux défis ont vu le jour grâce aux technologies émergentes qui façonnent l'internet et donc sa gouvernance. Ce sont entre autres :

- **L'intelligence artificielle** : L'IA soulève des questions sur l'automatisation des décisions en ligne, la responsabilité des algorithmes et les implications éthiques de l'utilisation de l'IA sur Internet. La gouvernance de l'IA est un enjeu clé en termes de « Pouvoir et responsabilité » concernant l'IA générative démocratisée. Comment l'IA générative va-t-elle changer les industries, à la fois positivement et négativement ?
- **Blockchain et cryptomonnaies** : La blockchain continuera à évoluer, non seulement pour les cryptomonnaies, mais aussi pour des cas d'utilisation tels que la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la propriété intellectuelle et la sécurité des données. Les technologies de blockchain et les cryptomonnaies soulèvent des questions sur la régulation, la sécurité et la légitimité, ainsi que sur les possibilités de décentralisation de la gouvernance de l'Internet.
- **Cybersécurité renforcée** : La préoccupation majeure est la Gestion continue de l'exposition aux menaces (CTEM). Comment être en sécurité sachant que les cybermenaces continuent de s'intensifier, avec des attaques sophistiquées et des vulnérabilités croissantes. Bien que de nouvelles technologies telles que l'apprentissage automatique pour la détection des menaces et la sécurité quantique sont en développement, la gouvernance de l'Internet doit se concentrer sur des mesures de sécurité plus strictes et une coopération internationale renforcée.
- **Ingénierie des plates-formes de libre-service, Machine Customers, Machine Learning, IoT, etc.** Plus que l'IA, Les technologies d'Informatique quantique et Interface Homme-Machine apporteront plus de puissance pour la résolution des problèmes complexes. C'est par exemple la conception de logiciels tels que FactoryTalk pour des fabrications plus intelligentes. Les machines connectées (Une main d'œuvre connectée) deviennent de plus en plus intelligentes. Avec leur application dans la médecine, l'alimentation, ... Comment concilier les comportements des clients humains et des machines (main d'œuvre) ?

### 🕒 Les enjeux actuels de la gouvernance de l'internet

L'évolution de ces technologies émergentes soulève naturellement de nouveaux défis en matière de gouvernance de l'internet qui sont :

- **La désinformation en ligne** : La désinformation et la manipulation de l'opinion publique en ligne sont des problèmes majeurs. La gouvernance de l'Internet doit aborder la désinformation tout en préservant la liberté d'expression.
- **La protection de la vie privée et réglementation des données** : Les préoccupations liées à la vie privée et à la protection des données personnelles restent d'actualité, avec des lois de plus en plus strictes, qui influencent la gouvernance.
- **La géopolitique de l'Internet** : Les tensions géopolitiques, y compris la souveraineté des données et les politiques de censure, continuent d'influencer la gouvernance de l'Internet.
- **La neutralité du Net et la gestion du trafic** : Les débats sur la neutralité du Net refont surface avec des questions sur la discrimination du trafic.

- **La durabilité et Green IT** : Il y a lieu de protéger l'avenir par la mise en place de technologies durables pour réduire les impacts du numérique qui représente 4% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde.

## 🕒 Perspectives de de la gouvernance de l'Internet

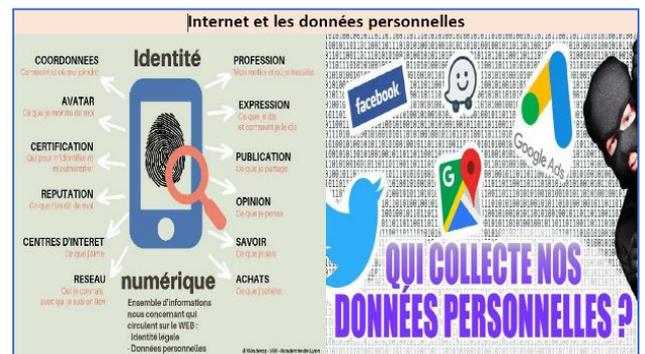
Face à ces défis, il existe des perspectives encourageantes en termes de gouvernance pour un internet plus sûr et sécurisé. Il s'agit notamment de :

- L'élargissement de la connectivité à travers le monde ;
- Les innovations technologiques en termes de durabilité (Green IT) ;
- Le renforcement de la cybersécurité ;
- L'évolution des modèles économiques ;
- Le renforcement de la gestion des ressources critiques par des structures dédiées ;
- Le modèle de gouvernance multi-parties prenantes ;
- Le renforcement de capacité des acteurs à travers les plateformes d'éducation et de sensibilisation.

## 6.2. Sécurité numérique et protection de la vie privée

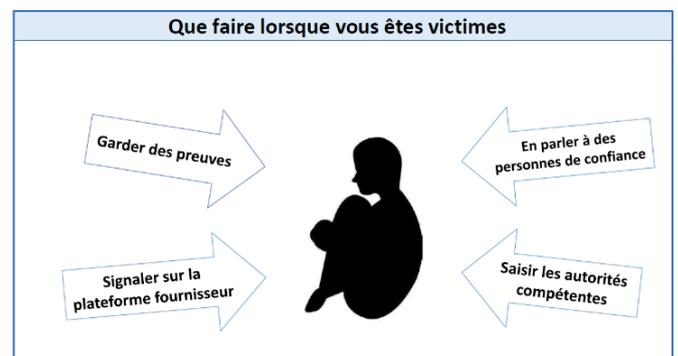
Les données personnelles sont constamment collectées sur Internet à travers l'identification des utilisateurs sur les applications, plateformes et infrastructures. Pour avoir accès à des ressources, chaque usager a une identité numérique qui concerne entre autres ses centres d'intérêt, sa réputation, ses coordonnées, son réseau, sa profession, ses publications, etc.

Au regard des informations fournis dans l'identité numérique, une partie ou toute la vie de l'utilisateur pourrait être exploitable pour des atteintes à la vie privée. D'où la mauvaise utilisation du Net peut engendrer des dangers tels que : Revenge porn, Cam coquine, Faux profils, etc.



## 🕒 Quelques conseils pour se protéger de ces dangers des TICs :

- Bien paramétrer ses navigateurs
- Définir des mots de passe fort
- Eviter d'enregistrer ses mots de passe
- Eviter de garder sa géolocalisation constamment activée
- Eviter de tout dire sur soi
- Eviter les commentaires qui peuvent vous condamner
- Bien examiner les demandes d'amitié
- Limiter sa visibilité
- Eviter les rencontres avec les parfaits inconnus



### 6.3. Responsabilités des plateformes et des Usagers

La responsabilité est le devoir de répondre de ses actes, toutes circonstances et conséquences comprises, c'est-à-dire d'en assumer l'énonciation, l'effectivité, et par suite la réparation voire la sanction en cas de manquement. Selon le professeur Cornu, «la responsabilité se définit comme l'obligation de répondre d'un dommage devant la justice et d'en assumer les conséquences civiles, pénales, disciplinaires [...]». Être responsable, c'est surtout assumer les conséquences, mêmes dommageables de ses actes. Le domaine de la responsabilité est très vaste. Elle peut être administrative, pénale, civile ou morale.

L'objet de la responsabilité des acteurs en ligne est le contenu illicite qui désigne [...] toute information qui, en soi ou par rapport à une activité, y compris la vente de produits ou la fourniture de services, n'est pas conforme au droit [...], quel que soit l'objet précis ou la nature précise de ce droit.

C'est le cas des discours haineux, illégaux ou les contenus à caractère terroriste, les contenus discriminatoires illégaux», le «partage d'images représentant des abus sexuels commis sur des enfants, le partage illégal d'images privées sans consentement, le harcèlement en ligne, [...], la vente de produits non conformes ou contrefaits, [...], la vente de produits ou la fourniture de services en violation du droit en matière de protection des consommateurs, [...], l'utilisation non autorisée de matériel protégé par le droit d'auteur, [...], l'offre illégale de services», etc.

C'est également le cas des contenus pédopornographiques, injurieux, diffamatoires, les discours de haine (provocations et injures à caractère raciste, sexiste, apologues de crimes de masse et incitation au terrorisme); et les atteintes à la dignité de la personne (harcèlement sexuel; proxénétisme et traite des êtres humains).

La responsabilité des acteurs s'étend aux : FAI, Hébergeurs, Plateformes en ligne, Éditeurs et Les utilisateurs ou usagers. Quant aux sanctions prévues en cas de manquement, elles sont de plusieurs ordres :

- Diffamation et injure (code pénal): Emprisonnement de deux (02) mois à un an et amende de 250 000 à 100 0000 de francs CFA ;
- Atteinte à la vie privée d'autrui (droit à l'image) : Emprisonnement de 2mois à un (01) an et une amende de 250 000 à 3 000 000 FCFA. (Article 524-9) ;
- Atteintes aux bonnes mœurs : Emprisonnement de trois (03) mois à deux (02) ans et d'une amende de 250 000 à 2 000 000FCFA, quiconque commet un outrage public à la pudeur ;
- Démoralisation des Forces de défense et de sécurité : Emprisonnement d'un (01) an à dix (10) ans et d'une amende de 300 000 francs CFA à 02 millions de francs CFA (Article 312-11 CP 2019) ;
- Publications sur les positions de troupes, des armes des FDS, infos compromettant des opérations sur le terrain : Emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende d'un million (1 000 000) de francs CFA à dix millions (10 000 000) de francs CFA (Article 312-14) ;
- Fausses nouvelles (Fakesnews) : Emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende d'un million (1 000 000) de francs CFA à dix millions (10 000 000) de francs CFA (Article 312-13) .

L'examen de la responsabilité des plateformes et des usagers nous permet de comprendre que l'encadrement des activités et comportement sur Internet est en construction permanente. Les technologies avancent et les usages également. Le droit doit s'adapter afin de garantir à tous un accès égal à un Internet ouvert qui est régi de manière inclusive, responsable et transparente pour garantir les libertés et les droits fondamentaux des peuples.

### 6.4. Jurisdiction nationale et transfrontalière du cyberspace

L'internet constitue un vecteur de liberté, de distraction, un outil de travail mais il peut aussi être un danger. L'application du droit dans le cyberspace est souvent rendue difficile pour plusieurs raisons :

- Le caractère transfrontalier du cyberspace : Compte tenu de l'inexistence de frontières dans le cyberspace, il y a des agissements en ligne qui sont susceptibles de se rattacher à un grand nombre d'états.

- Les dispositifs législatifs sont édictés par chaque Etat pour s'appliquer sur le territoire alors que le cyberspace n'a aucune limite territoriale. En plus, les lois sont souvent fondamentalement différentes d'un État à un autre et n'évoluent pas de la même manière.
- L'opacité du cyberspace : l'anonymat, la volatilité des sites et des informations circulant sur le Net.

### ⊙ Règles générales de compétence juridictionnelle au plan national (Rappel de quelques articles)

- **L'article 321-2 du Code Pénal burkinabè** dispose que le Tribunal correctionnel compétent est celui « du lieu de l'infraction, celui de la résidence du prévenu ou celui du lieu d'arrestation de ce dernier, même si cette arrestation a été opérée pour une autre cause ».
- **L'article 113-1** du même code donne compétence aux juridictions burkinabè dans le cas d'infractions commises par un national ou contre un national hors du territoire national lorsque les faits sont punis par la législation du pays où ils ont été commis. La poursuite dans ce cas doit être précédée d'une plainte de la victime ou d'une dénonciation officielle de l'autorité du pays où les faits ont été commis.
- **Selon l'article 524-5** du Code de Procédure pénale « Est réputée commise sur le territoire du Faso, toute infraction dont un acte caractérisant un de ses éléments constitutifs a été accompli au Burkina Faso ».

### ⊙ Règles de compétence juridictionnelle au regard de la particularité de la cybercriminalité

Avec la particularité de la cybercriminalité qui est empreinte d'extranéité, de virtualité et d'opacité, des théories de détermination de la juridiction compétente ont été successivement imaginées par la doctrine et la jurisprudence pour résoudre efficacement la question de la juridiction compétente.

- **La théorie de l'action** : Selon cette théorie, la juridiction compétente est celle du lieu où l'auteur a agi.
- **La théorie du résultat** : Cette théorie postule que la juridiction compétente est celle du lieu où se produit le résultat dommageable.
- **La théorie de l'ubiquité** : En application de cette théorie, la juridiction compétente sera soit celle du lieu de l'agissement, soit au lieu où se réalise le résultat dommageable.
- **La théorie de l'accessibilité** : suivant cette théorie, la juridiction compétente est celle du lieu où le site internet concerné est accessible.
- **La théorie de la focalisation** : Cette théorie est plébiscitée par une grande partie de la doctrine. Suivant cette théorie, la juridiction compétente sera celle du lieu vers lequel le site Internet à l'origine de l'infraction a été dirigé intentionnellement par l'auteur.

Il est à noter que les systèmes juridiques s'adaptent tant bien que mal à la naissance et à l'évolution de la cybercriminalité. Plusieurs solutions ont été élaborées pour déterminer la compétence juridictionnelle. Toutefois, des difficultés freinent l'efficacité de la lutte contre ce fléau.

Certaines propositions suggèrent l'érection d'un droit pénal spécifique qui tient compte du caractère sans frontière de l'Internet.

Des textes ont été déjà pris dans tous les continents. Il y'a la convention européenne sur la cybercriminalité du 23 novembre 2001 et la Convention de l'Union africaine sur la confiance et la sécurité dans le cyberspace. Mais la souveraineté de chaque État et le déséquilibre des rapports de force interétatique empêchent une harmonisation des règles dans plusieurs domaines et une opérationnalisation de l'entraide judiciaire. Une autre solution plus efficace est le renforcement de la coopération bilatérale.

## 7. POINTS CLES ET RECOMMANDATIONS DU FORUM

### 7.1. Points clés

- ⊙ À travers nos échanges animés, nos débats constructifs et nos partages enrichissants, nous avons pris conscience de l'impératif d'une collaboration étroite et d'une participation active de tous les acteurs impliqués dans la gouvernance de l'Internet, notamment les jeunes. Il est clair que cette gouvernance ne peut être confinée à un seul secteur ou à une seule entité, mais qu'elle requiert plutôt l'engagement coordonné et concerté de multiples parties prenantes, incluant les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les techniciens, les universitaires et les utilisateurs finaux.
- ⊙ Nous soulignons l'importance de la transparence, de l'inclusivité et du respect des droits fondamentaux dans toutes les démarches liées à la gouvernance de l'Internet. Il est crucial que les politiques et les décisions qui façonnent cet espace global soient prises de manière responsable, prenant en compte la diversité des besoins et des perspectives des utilisateurs du monde entier.
- ⊙ De même, nous appelons à une meilleure éducation et sensibilisation des individus quant à l'utilisation sûre, responsable et éthique d'Internet. Les défis liés à la sécurité en ligne, à la protection des données personnelles, à la lutte contre la désinformation et à l'accès équitable aux ressources numériques doivent être abordés de manière collective et proactive.
- ⊙ Enfin, nous nous engageons à continuer ces discussions fructueuses et à amplifier nos efforts pour promouvoir une gouvernance de l'Internet plus inclusive, équilibrée et participative. Nous encourageons également les jeunes du monde entier à s'impliquer activement dans ces discussions, car nous croyons fermement que leur perspective et leur contribution sont essentielles pour façonner un Internet meilleur et plus juste pour tous.
- ⊙ Ensemble, en tant que parties prenantes engagées, nous avons le pouvoir de garantir un Internet qui favorise l'innovation, la liberté d'expression, la diversité culturelle et le développement durable pour les générations présentes et futures.

### 7.2. Recommandations

Au terme de ce forum des jeunes sur la gouvernance de l'Internet, nous recommandons :

1. **Mise en place de cadres d'échange et de sensibilisation** à l'endroit des populations pour une utilisation responsable des TICs et surtout de l'Internet, notamment dans les établissements d'enseignement.
2. **Éducation et sensibilisation** : Inclure la gouvernance de l'Internet dans les programmes d'enseignement des établissements scolaires et universitaires, spécifiquement dans les domaines de la cybersécurité et de l'éducation aux réseaux sociaux.
3. **Connectivité et accès universel**: Travailler à assurer une connectivité Internet abordable, fiable et accessible à tous, en particulier dans les zones rurales ou moins développées.
4. **Sécurité en ligne**: Renforcer les mesures de sécurité en ligne pour protéger les utilisateurs contre les menaces telles que la cybercriminalité, le cyberharcèlement et la désinformation.

## 8. CONCLUSION

A la clôture de ce Forum des Jeunes sur la Gouvernance de l'Internet, il a été reconnu l'importance du thème central de la gouvernance multi-parties prenantes de l'Internet et des rôles ainsi que des responsabilités inhérentes aux acteurs clés.

La gouvernance de l'Internet est un domaine complexe qui englobe la manière dont l'Internet est géré, réglementé et utilisé à travers le monde. Au niveau mondial, il existe diverses organisations, principes et initiatives visant à promouvoir une gouvernance de l'Internet ouverte, inclusive et sécurisée. Cette gouvernance implique des aspects techniques, politiques, économiques, sociaux et culturels. Elle demeure donc un domaine dynamique, et les perspectives évolueront au fil du temps en réponse aux défis et aux opportunités qui se présentent. La coopération internationale et la réflexion continue sont essentielles pour aborder les défis liés aux technologies émergentes et assurer un Internet ouvert, sûr et équitable pour tous.

Cette coopération nécessite une collaboration entre les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé, la société civile et les utilisateurs finaux. C'est pourquoi Internet Governance Forum (IGF) facilite le dialogue et la coopération internationale pour aborder les enjeux liés à l'Internet, tels que la neutralité du réseau, la protection de la vie privée, la cybercriminalité et la gestion des noms de domaine et des adresses IP.

L'équilibre entre la régulation pour assurer la sécurité et la protection des utilisateurs et la préservation de la liberté d'expression et de l'innovation reste un défi majeur dans la gouvernance de l'Internet à l'échelle mondiale, africaine et au niveau spécifique du Burkina Faso. Les décisions prises dans ce domaine ont un impact significatif sur la façon dont les gens utilisent, accèdent et interagissent avec l'Internet. Les prises de décisions nécessitent une approche équilibrée et inclusive pour répondre aux besoins divers et changeants des utilisateurs, notamment les jeunes. C'est pourquoi, il y'a lieu de renforcer la coopération entre les organisations telles que l'Union africaine (UA), Internet Governance Forum (IGF), l'Internet Society (ISOC), les Nations unies et d'autres forums internationaux et faciliter l'organisation des discussions, des conférences et des programmes visant à améliorer la gouvernance de l'Internet à l'échelle régionale et mondiale.

**A ce titre, il est nécessaire de mettre en place des instruments de financement spécifiques pour la participation des jeunes à ces instances de décisions afin de parvenir à une gouvernance de l'Internet inclusive, transparente et participative, où les parties prenantes, y compris les gouvernements, les entreprises, la société civile, les universités et les utilisateurs individuels, ont voix au chapitre pour façonner l'avenir d'Internet.**

## 9. REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements à :

- Le Président de l'Assemblée Législative de Transition (ALT) du Burkina Faso ;
- Le Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques du Burkina Faso ;
- Le Conseiller Spécial du Président du Faso en charge du digital ;
- Le Secrétaire exécutif de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes du Burkina Faso (ARCEP) ;
- Le Gouverneur de la Région des Hauts-Bassins ;
- Le Président de la délégation spéciale de la commune de Bobo-Dioulasso ;
- Le Président de la chambre de commerce de Bobo-Dioulasso ;
- Le Président du Tribunal de grande instance de Bobo-Dioulasso ;
- Les représentants de :
  - La Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL) ;

- Le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) ;
  - La société Nouvelles Expertises Techniques (NeXT's) ;
  - L'Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI) ;
  - Le Réseau des Organisations des Professionnels des TIC de l'UEMOA (ROP-TIC) ;
  - L'Université Baba Coulibaly (Ex. Institut Supérieur des Filières Professionnalisantes, ISFP) ;
  - Les structures publiques, privées, ONG et associations de Bobo-Dioulasso ;
- Les modérateurs des différents panels ;
  - Les panélistes ;
  - Les stagiaires de la 3<sup>ème</sup> édition de l'Ecole sur la Gouvernance de l'Internet (EGI) ;
  - Tous les participants.